

2017-11-184

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **14 novembre 2017**, à 20 heures à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Monsieur Guillaume Duval
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Monsieur Yves Plante
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #5 - Monsieur Michel Poitras
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-185

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ALLOCUTION DU MAIRE
- 4 - PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 5 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 5.1 - Séance ordinaire du 2 octobre 2017
- 6 - LÉGISLATION
 - 6.1 - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut du maire auprès de la MRC
 - 6.2 - Autorisation pour la signature des documents et effets bancaires
 - 6.3 - Déclarations d'intérêts financiers des élus municipaux
 - 6.4 - Dossiers et responsabilités des élus

- 6.5 - Formations offertes aux élus municipaux - Fédération québécoise des municipalités
- 7 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 7.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois d'octobre 2017
 - 7.2 - Approbation des comptes de novembre 2017
 - 7.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2017
 - 7.4 - Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - Dépôt de la correspondance
 - 8.2 - Commandite 2017-2018 - Club de patinage artistique de La Pocatière
 - 8.3 - Renouvellement d'adhésion - Promotion Kamouraska 2018
 - 8.4 - Contribution financière - Club Sportif du Lac Trois-Saumons
- 9 - DOSSIER DE LA MRC
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 10.1 - Point d'information - Monsieur Michel Poitras
- 11 - RÉSEAU ROUTIER
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 11.2 - Déneigement du chemin des Anses - Ferme Dupont et Morin
- 12 - HYGIÈNE DU MILIEU, EMBELLISSEMENT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 12.1 - Point d'information - Monsieur Guillaume Duval
- 13 - LOISIRS, FAMILLE ET BIBLIOTHÈQUE
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
 - 13.2 - Ouverture et surveillance du local des loisirs pour la saison 2017-2018
- 14 - CULTURE, PATRIMOINE ET SEIGNEURIE
 - 14.1 - Point d'information - Monsieur Yves Plante
- 15 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 15.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
 - 15.2 - Demande d'autorisation à la CPTAQ / Camping des Aulnaies
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - VARIA
 - 17.1 - Motion de félicitations et de remerciements aux élus sortants
 - 17.2 - Motion de félicitations - Monsieur Jean Simard
- 18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ALLOCUTION DU MAIRE

Allocution du nouveau maire, monsieur André Simard.

4 - PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Présentation des conseillers formant le nouveau conseil municipal.

5 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-11-186

5.1 - Séance ordinaire du 2 octobre 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

6 - LÉGISLATION

2017-11-187

6.1 - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut du maire auprès de la MRC

Il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Claude Hudon comme maire suppléant et d'autoriser monsieur Hudon à agir comme substitut du maire auprès de la MRC de L'Islet.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-188

6.2 - Autorisation pour la signature des documents et effets bancaires

Il est proposé par monsieur Yves Plante et résolu à l'unanimité que les personnes autorisées à signer tous les documents et effets bancaires pour/et au nom de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies soient le maire monsieur André Simard ou le maire suppléant monsieur Claude Hudon et la directrice générale madame Cécile Morin ou son adjointe madame Diane Thibault.

Adopté à l'unanimité.

6.3 - Déclarations d'intérêts financiers des élus municipaux

La directrice générale remet aux membres du conseil, le formulaire de déclaration des intérêts financiers que les élus déposeront à la séance du 4 décembre prochain, conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

6.4 - Dossiers et responsabilités des élus

Dossiers	Responsables
Sécurité publique et sécurité incendie	Michel Poitras
Réseau routier	Claude Hudon
Hygiène du milieu, embellissement, santé et bien-être	Guillaume Duval
Loisirs, famille et bibliothèque	Maxime Castonguay
Culture, patrimoine et Seigneurie	Yves Plante
Aménagement, urbanisme et développement	Gérald Bérard

6.5 - Formations offertes aux élus municipaux - Fédération québécoise des municipalités

La directrice générale remet aux membres du conseil municipal, la liste des formations offertes par la Fédération québécoise des municipalités et mentionne que la formation portant sur le comportement éthique est obligatoire pour tous les nouveaux élus.

7 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2017-11-189

7.1 - Approbation des comptes payés au cours du mois d'octobre 2017

Il est proposé par monsieur Guillaume Duval et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours du mois d'octobre 2017 pour un montant de 32 674,35 \$.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-190

7.2 - Approbation des comptes de novembre 2017

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de novembre 2017 pour un montant de 47 926,01 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

7.3 - Dépôt du rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2017

La directrice générale dépose au Conseil municipal le rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2017.

2017-11-191

7.4 - Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire modifier le calendrier de ses séances ordinaires afin de changer l'endroit où se tiendra la séance du 4 décembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017 est modifié afin de tenir la séance ordinaire du lundi 4 décembre à la salle communautaire située au 1038 route de la Seigneurie.

Adopté à l'unanimité.

8 - CORRESPONDANCE

2017-11-192

8.1 - Dépôt de la correspondance

Il est proposé par monsieur Michel Poitras et résolu à l'unanimité de demander à la direction d'élaborer une politique visant à encadrer les demandes de contributions financières adressées à la Municipalité.

2017-11-193

8.2 - Commandite 2017-2018 - Club de patinage artistique de La Pocatière

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique de La Pocatière tient présentement sa campagne de financement pour la saison 2017-2018;

ATTENDU QUE le Club sollicite la participation financière de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guillaume Duval et résolu à l'unanimité de commanditer le Club de patinage artistique de La Pocatière pour un montant de 100 \$ pour la saison 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-194

8.3 - Renouvellement d'adhésion - Promotion Kamouraska 2018

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de renouveler, pour l'année 2018, l'adhésion de la Municipalité à Promotion Kamouraska.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-195

8.4 - Contribution financière - Club Sportif du Lac Trois-Saumons

ATTENDU QUE le sentier de motoneige du Club sportif du Lac Trois-Saumons passe dans la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies;

ATTENDU QUE le Club sportif sollicite, pour la saison 2017-2018, la participation financière de la municipalité pour l'entretien de son sentier de motoneige;

ATTENDU QUE depuis la saison 2014-2015, la Municipalité effectue le déneigement du trottoir situé sur le viaduc de la route de l'Église en remplacement d'une contribution financière;

ATTENDU QUE le ministère des Transports demande que le trottoir soit entretenu afin de rendre le sentier sécuritaire pour les motoneigistes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'informer le Club sportif du Lac Trois-Saumons que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies continuera d'entretenir le trottoir situé sur le viaduc de la route de l'Église pour la saison 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

9 - DOSSIER DE LA MRC

9.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

La première réunion de la MRC avec le nouveau conseil des maires se tiendra le 16 novembre prochain.

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

10.1 - Point d'information - Monsieur Michel Poitras

Discussion sur la nouvelle limite de vitesse entre les deux villages.

11 - RÉSEAU ROUTIER

11.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Rien à signaler.

2017-11-196

11.2 - Déneigement du chemin des Anses - Ferme Dupont et Morin

Il est proposé par monsieur Guillaume Duval et résolu à l'unanimité de mandater la Ferme Dupont et Morin de Saint-Jean-Port-Joli pour le déneigement du chemin des Anses, pour la saison d'hiver 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

12 - HYGIÈNE DU MILIEU, EMBELLISSEMENT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12.1 - Point d'information - Monsieur Guillaume Duval

Rien à signaler.

13 - LOISIRS, FAMILLE ET BIBLIOTHÈQUE

13.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Rien à signaler.

2017-11-197

13.2 - Ouverture et surveillance du local des loisirs pour la saison 2017-2018

Il est proposé par monsieur Maxime Castonguay et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offre pour l'embauche d'une personne responsable de la surveillance du local des loisirs pour la saison d'hiver 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

14 - CULTURE, PATRIMOINE ET SEIGNEURIE

14.1 - Point d'information - Monsieur Yves Plante

Rien à signaler.

15 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

15.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Rien à signaler.

2017-11-198

15.2 - Demande d'autorisation à la CPTAQ / Camping des Aulnaies

ATTENDU QUE le Camping des Aulnaies Inc. s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'Agriculture, soit l'agrandissement du terrain de camping actuel sur une superficie de 64 514,9 mètres carrés sur une partie du lot 4 479 926 et d'une parcelle de 1 725,5 mètres carrés sur le lot 6 017 873 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de L'Islet;

ATTENDU QUE l'agrandissement du terrain de camping actuel devient une nécessité pour répondre aux exigences de la clientèle de la demanderesse, particulièrement pour recevoir les gros motorisés et les roulottes de plus grande dimension et pour améliorer également la sécurité du site pour les occupants des lieux;

ATTENDU QUE le terrain de camping actuel sur le lot 4 479 928 ne peut s'agrandir en direction Sud-Est en raison d'un terrain très accidenté;

ATTENDU QUE le site visé pour l'agrandissement du terrain de camping sur les lots 4 479 926 et 6 017 873 est celui de moindre impact;

ATTENDU QUE la demande n'apportera pas de contraintes supplémentaires aux activités agricoles qui pourraient se pratiquer dans le milieu environnant;

ATTENDU QU'en raison de la présence du terrain de camping déjà en opération, l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ne sera pas affectée;

ATTENDU QUE le Camping des Aulnaies est un attrait touristique important pour la municipalité;

ATTENDU QUE l'investissement pour la réalisation du projet est un atout majeur sur l'économie locale;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guillaume Duval et résolu à l'unanimité d'appuyer la présente demande d'autorisation et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

Adopté à l'unanimité.

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

17 - VARIA

2017-11-199

17.1 - Motion de félicitations et de remerciements aux élus sortants

ATTENDU QUE pour faire suite aux élections municipales du 5 novembre dernier, il y a lieu de remercier les élus sortants pour le travail accompli au cours de leur mandat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Plante et résolu à l'unanimité de voter une motion de félicitations et de remerciements aux élus sortants pour les services rendus à la Municipalité tout au long de leur mandat et de leur transmettre une lettre personnalisée de la part du nouveau conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

2017-11-200

17.2 - Motion de félicitations - Monsieur Jean Simard

Il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à monsieur Jean Simard pour s'être mérité le prix du Québec Gérard-Morisset 2017 en culture-patrimoine.

Le prix Gérard-Morisset, l'une des plus hautes distinctions décernées annuellement par le gouvernement du Québec, vise à honorer une personne dont la carrière a été consacrée au patrimoine.

2017-11-201

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 30.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.

